

NORD FRANCE INFORMATIONS

Le journal interne de l'entreprise

janvier 2008 - N°10

EHPAD de Le Quesnoy (59)

D'une finition minutieuse à un nouveau projet

De l'Assemblée Nationale au Campus de la Cessoie

Blocs opératoires à Beauvais (60)

Une technique particulière de reprise en sous-oeuvre

Accord d'intéressement

Impliqués dans le succès

Campus de la Cessoie (59)

De l'Assemblée Nationale au Campus de la Cessoie

Le 23 novembre 2007, Marc-Philippe Daubresse, député-maire de Lambersart et Vice Président de l'Assemblée Nationale, inaugure le Campus de la Cessoie.

Un peu de mémoire… En 1998, après son émancipation du Groupe, l'entreprise s'installe à Lomme derrière le MIN, dans des locaux modestes, un peu exigus et cachés derrière un entrepôt frigorifique.

Les anciens se rappellent : il faut se serrer les coudes et les boulons. Rapidement, la surface fait défaut et puis la crise est loin. Commence alors une recherche de site, pourquoi pas une belle friche industrielle, mais les élus (19 maires approchés) ne se passionnent pas, sauf… le maire de Lambersart qui propose une opportunité différente mais tout aussi attractive : un terrain de 35 000 m² près d'un accès d'autoroute. L'idée fait son chemin et, après une négociation facilitée par l'envie partagée de créer à la Cessoie un parc d'activités tertiaires de qualité, aéré et vert, la vente du terrain est signée le 2 avril 2003. La décision concernant le siège de Nord France est vite prise, les autorisations demandées et l'entreprise emménage le 3 janvier 2005. La suite, on la connaît : entre août 2006 et janvier 2008 c'est un peu plus de 7 000 m², dessinés par l'Architecte Jean-Marie Roesch, construits par NFC bien sûr et vendus par les "commercialisateurs" Arthur LOYD, SOPREC et CBRE.

Et la suite arrive !

Marc-Philippe Daubresse et Jean-Marie Gonsolin à l'inauguration.

EHPAD à Trith Saint-Léger (59)

Respect de l'âge et de l'environnement

La réalisation d'un nouvel Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes, EHPAD, en gros œuvre étendu, est confiée à NFC par la SA du Hainaut.



Image de synthèse du projet

Jean-Claude Schirmer, Ingénieur d'Études, parle d'une réalisation future où la persévérance et le dialogue permettent le succès.

"Le Conseil Général du Nord a un projet de construction, le Collège Jean-Jacques Rousseau à Roubaix (59).

Après le premier appel d'offre sur le projet de base déclaré infructueux, le dossier passe en marché négocié. Il s'agit d'être inventif, original… et économe pour entrer dans le budget fixé, tout en respectant les exigences du client et de l'architecte agréé HQE, Vincent Ermel du cabinet Zig Zag, sans dénaturer le projet. Celui-ci comporte beaucoup de contraintes.

C'est donc à moi de défendre des idées, de bien présenter et de justifier des propositions, de faire comprendre les techniques. Par exemple, de faire admettre un changement de revêtements de façade et de proposer un choix de variantes. NFC doit à la fois respecter le budget et préserver ses marges. Pour cela, il faut avoir le projet bien en tête, afin que le client et l'architecte se rendent compte qu'on est à 100 % dans le dossier".

"être à 100% dans le dossier"

"des échanges vrais avec l'architecte"

Paul Delespierre, Ingénieur d'Études, détaille les problèmes posés par ce projet :

"pour NFC, c'est le premier appel d'offre HQE, Haute Qualité Environnementale, de cette importance. Il demande du temps pour bien connaître les produits nécessaires, leurs fournisseurs et leurs modes d'utilisation : puits canadiens en géothermie, baies dynamiques pour fenêtres extérieures, conduits de lumière naturelle pour l'éclairage des couloirs. Les demandes de l'architecte sont très précises. Elles doivent être intégrées dans le budget pour déterminer un prix exact, cela sans grand recul encore.

Pour moi, c'est très intéressant, mais avec un regret : le délai ne change pas… Pour un tel projet, quand on a le temps, on est quand même plus à l'aise. Si la réponse de NFC est cependant conforme, c'est grâce à des échanges vrais avec l'architecte".

Si l'entreprise possède de nombreuses références dans ce domaine, cette opération constitue une première sur le plan environnemental. Les façades seront réalisées en ossature bois avec une performance thermique élevée et une utilisation d'isolant cellulosique. Les amenées d'air frais seront réalisées naturellement via des puits canadiens, le volume du vide sanitaire servant de tampon. Des capteurs thermiques et des panneaux de production d'eau chaude seront installés en terrasse. Les 65 chambres et les autres locaux seront équipés de baies dynamiques (menuiseries comportant un vitrage extérieur et deux survitrages intérieurs, équipée d'un dispositif permettant la circulation dans les différentes lames d'air).

Les travaux commenceront en novembre pour une durée de 14 mois. ■

Heures supp. payées, mais comment et combien ?

De nouvelles dispositions législatives viennent d'être mises en place afin de permettre, après le coup d'arrêt institué par la loi sur les 35 heures, de rémunérer dans une certaine mesure les heures supplémentaires dans des conditions favorables, surtout pour le salarié.

Cette nouvelle loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dite loi T.E.P.A.) s'applique a compter du 1er octobre 2007. Elle ne remet pas en cause la loi sur les 35 heures ni les accords qui en découlent. Elle suppose simplement leurs aménagements pour bénéficier pleinement des avantages apportés par la nouvelle réglementation.

L'objet de la loi est de faire bénéficier le salarié, pour certaines heures supplémentaires, d'une exonération partielle de ses charges salariales et de l'exonérer de l'impôt sur le revenu, l'employeur bénéficiant aussi d'une exonération partielle des charges patronales.

À la recherche du mode d'emploi.

Dans l'entreprise, une première réunion, tenue début novembre entre les instances représentatives et la direction générale, examine les modalités de mise en œuvre des nouvelles dispositions. Les objectifs de la loi sont clairs et les motivations de la direction générale, exposées en début d'année, sont réaffirmées. Il s'agit maintenant d'expliquer comment et combien sont payées les heures supplémentaires, ce qui n'est pas la partie la plus aisée du nouveau dispositif. ■

Base aérienne de Creil (60)

Nouvel atterrissage

L'ordre de service du bâtiment S.S.O. (Segment Sol Observation) est délivré le 5 novembre 2007 à NFC qui a 10 mois pour livrer cette construction destinée à héberger un satellite franco-allemand.

Entre 1992 et 2000, NFC réalise pour le Ministère de la Défense près d'une dizaine de chantiers sur la base aérienne de Creil, située à 50 km au nord de Paris (440 chambres pour cadres célibataires, deux bâtiments d'imagerie, un établissement de cartographie et plusieurs bâtiments de bureaux). Après un dernier bâtiment livré en 2000, NFC n'accomplit plus de travaux sur la Base aérienne 110, où près de 3 500 militaires français et européens sont en poste… jusqu'à aujourd'hui. ■

Maître d'Ouvrage :
- Ministère de la défense DDE de l'Oise

Maître d'œuvre :
- DDE de l'Oise/SLC de la BA 110

Conducteur de Travaux principal :
- Jean-Yves Dubois

Aide-Conducteur de Travaux :
- Farid Errachidi

Chef de chantier :
- David Delseaux

Etude de prix :
- Jean-Claude Schirmer

Méthodes :
- Loïc Detailleur

- **Montant du Marché (entreprise générale) : 5 995 000 €/HT**
- **Main d'œuvre : 13 600 heures**
- **Surface hors œuvre : 5 040 m²**
- **Béton : 1 500 m³**

Des nouveautés pour les ETAM

La nouvelle convention collective du 12 juillet 2006 concernant les Employés Techniciens Agents de Maîtrise, ETAM du bâtiment, est en vigueur depuis le 1er juillet 2007.

Le premier point à retenir de la nouvelle convention collective est une période d'essai de 3 mois pour les techniciens et agents de maîtrise, de 2 mois pour les employés, renouvelable une fois pour la même durée. Après un mois d'essai, le préavis réciproque est de 2 semaines.

Le second point est un allongement de la durée de préavis en cas de démission :
- 1 mois si l'ETAM a moins de 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise,
- 2 mois à partir de 2 ans d'ancienneté.

Les indemnités de licenciement et de départ à la retraite sont simplifiées et améliorées.

La délégation de pouvoir est possible à partir du niveau F de la nouvelle classification.

Une classification qualitative

Un accord collectif national est signé le 26 septembre 2007 sur la nouvelle classification des emplois des ETAM du Bâtiment. Elle remplace la classification de 1976 et il n'existe juridiquement aucune concordance entre les deux.

Cette nouvelle classification comporte 8 niveaux de classement que qui correspondent aux lettres de A à H. Les niveaux E, F, G, H sont les niveaux des techniciens et agents de maîtrise. La classification décrit les emplois des ETAM à partir de 4 critères et les définit. Tous leurs aspects sont pris en considération : contenu de l'activité, responsabilité dans l'organisation du travail; autonomie, initiative, adaptation, capacité à recevoir délégation ; technicité, expertise ; compétences acquises par expérience ou formation.

Le reclassement de l'ensemble des ETAM par les entreprises devra être effectué entre le 1er février et le 30 juin 2008. ■

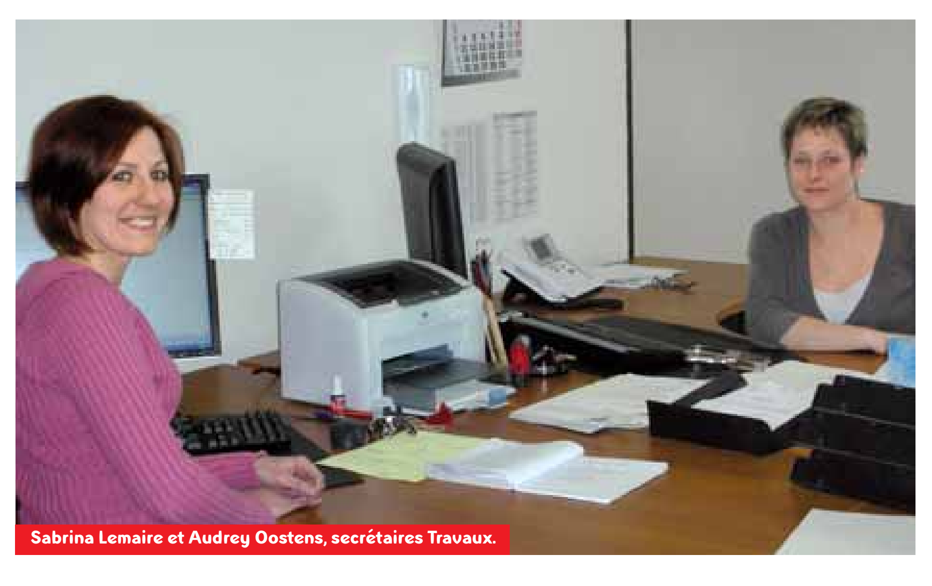
Tout ce qu'il faut savoir sur le matériel...

Le nouveau tarif de location est disponible sur le réseau interne pour les conducteurs de travaux et sur CD pour les chefs de chantier. Ils y trouveront les différents matériels disponibles dans l'entreprise ainsi que le tarif de location journalier. Afin de gérer au mieux les disponibilités et l'investissement en nouveau matériel, et pour exploiter au mieux les fonctionnalités du logiciel mis en place, il est demandé aux utilisateurs d'indiquer sur toute demande de matériel la date de retour prévisionnelle.

Cet outil sera complété dans les prochaines semaines par le catalogue illustré des matériels, des modes opératoires et les analyses de risques correspondants.



Bâtiment Gamma dans le Campus de la Cessoie



Sabrina Lemaire et Audrey Oostens, secrétaires Travaux.

Plus d'espace

Le secteur Travaux Nord est transféré au rez-de-chaussée du bâtiment Gamma sur le Campus de la Cessoie depuis octobre 2007.

La croissance de l'activité de NFC et le renforcement de l'équipe travaux du secteur Nord nécessitent une augmentation des surfaces de bureaux de Lambersart.

Ce bâtiment, dont le 1er étage est occupé par un cabinet d'experts comptables, date de 2006. Les locaux neufs mis à disposition du secteur Travaux permettent maintenant à toute l'équipe de bénéficier d'un espace de travail plus spacieux. ■

"Les Églantines", clinique gériatrique sur le site de l'hôpital de Le Quesnoy (59)

D'une finition minutieuse à un nouveau projet

Les Établissements Hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes, EHPAD de Le Quesnoy et Caudry, livrés en juillet et novembre, démontrent le savoir-faire de NFC en entreprise générale : prise en compte des délais serrés et réponse aux exigences de qualité imposées par le Maître d'œuvre.



Un hommage au passé à Le Quesnoy

Ces deux opérations, d'une durée de 18 mois pour chacune, comprennent des travaux de désamiantage et de déconstruction de bâtiments existants afin de libérer les emprises des futures constructions. Si la destination finale des locaux est la même dans les deux cas, les contraintes d'environnement et architecturales sont pourtant très différentes.

Remise en état avec de beaux matériaux

Construite sur l'ancien site de l'Hôpital Vauban au centre de Le Quesnoy, la maison de retraite Vauban comporte 70 lits ainsi que des secteurs annexes (hôpital de jour, PMI, etc…). Une aile de l'ancien hôpital est conservée avec une remise en état nécessitant d'importants travaux de confortement. Les façades sur rues du bâtiment neuf sont habillées de pierres et surplombées d'une imposante corniche en béton peint destinée à recevoir les chéneaux des toitures en ardoise naturelle.

Des exigences de qualité de la part du Maître d'œuvre face à des contraintes d'environnement et d'architecture.

Hébergement moderne et jardins

Dans un style tout à fait différent, l'EHPAD Léonce Bajard de Caudry comprend 48 lits ainsi qu'une cuisine (pour 200 repas) et une buanderie en rez-de-chaussée. Il est construit en prolongement d'un bâtiment existant, après d'importants travaux de terrassement (25 000m^3), compte tenu du terrain accidenté. Les façades du rez-de-chaussée sont en voiles BA revêtus d'enduit et celles des étages d'hébergement en briques de 22 identiques à l'existant.

Des terrasses jardins sont créées au niveau du 1er étage et surmontées de pergolas en bois.

Pour le même Maître d'Ouvrage, toujours avec l'Atelier Gilles Neveux, NFC réalise en entreprise générale, les travaux d'aménagement du bâtiment "Les Églantines", clinique gériatrique sur le site de l'hôpital de Le Quesnoy. Ces travaux, débutés début octobre 2007, dureront 6 mois. ■



Un cadre moderne pour les anciens : le carrelage de la salle de danse.

Les Pierres Blanches à Amiens (80)

Fin du gros œuvre



Debout de gauche à droite : Marzouk El Bouazzaoui, Ahmed El Mazzouz, Abderahim Habibi, Boudjema Bouanane, Elio Pisano, Pascal Candas, Mathieu De Saedefeer, Jean-Marie Outurquin, Daniel Melchior, Lahcen Krichi, Michel Bertoux, Gérard Naillon, Eddy Depuille, Philippe Royer, Maxime Baillet, Charles Decreton. Accroupis de gauche à droite : Mustafa El Idrissi, Ahmed Hocine, Tumba Abongo Libera, Aurélien Guérin, David Caron.

Ce chantier de construction de 38 logements collectifs et de 18 maisons individuelles est traité en entreprise générale avec le promoteur Novamonde. Il se terminera fin décembre 2007 pour la phase gros œuvre et l'équipe NFC laissera la place aux partenaires des corps d'état secondaires pour une livraison en septembre 2008. ■



Structure du logement collectif en voiles réalisés avec des banches équipées de pantographes. Planchers béton sur prédalles et façades en maçonnerie protégées par garde-corps Sécupav (architecte Gilles Duez à Amiens).



IUFM de Valenciennes (59)

Un chantier livré pour les futurs professeurs des écoles

Derrière des façades en béton apparent, trois niveaux d'amphithéâtres, de salles d'enseignement et de laboratoires. ■

55 logements de Chambly (60)

On continue...

La levée des réserves des 55 logements de Chambly (60), le 23 octobre 2007, est un exemple de satisfaction du maître d'ouvrage, du syndic et des 55 acquéreurs. En conséquence, le promoteur décide de confier à NFC la suite de son programme : la construction de 14 maisons de standing à coté des 3 immeubles livrés. Le montant de ce nouveau contrat est de 2,4 millions d'euros HT. Les façades de ces maisons HQE seront en briques Biomur et elles disposeront d'une production d'eau chaude solaire par capteurs en toiture. Les travaux doivent démarrer au printemps 2008. ■



De gauche à droite, M.Brabant promoteur, M.Durand aide-conducteur de travaux NFC et M. Lambert promoteur : sourire sur tous les visages.

E.N.S.E.A. à Cergy Pontoise (95)

Le rideau s'ouvre pour la rentrée.

Après 18 mois de chantier, l'école d'ingénieurs, commencée au début de 2006, est livrée pour la rentrée de septembre 2007. C'est une opération de 6 600 m², bien orchestrée par Gilles Bourdelier. Le montant des travaux est de 6 millions d'euros HT tous corps d'état. ■



Il ne manque plus que les étudiants...



Façade entièrement constituée d'un mur rideau, équipée de brise-soleil (Icade G3A Mandataire et Dusapin Leclercq architecte).

CHU Amiens Sud (60)

Ils ont réussi dans les temps !



Le nouvel internat du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens sud.

Après seulement 11 mois de travaux, les bâtiments sont livrés le 26 octobre 2007 au CHU d'Amiens. La réception est accompagnée des éloges du Maître d'Ouvrage à l'équipe de Jean-Yves Dubois et aux partenaires sous-traitants pour la réponse à ce défi.

Une belle référence supplémentaire, de près de 8 millions d'euros, dans le domaine hospitalier, réalisée avec H4 Valorisation, Aart Fahra Architecte et le BET Coteba. ■

Extension des blocs opératoires à Beauvais (60)

Une technique particulière de reprise en sous-œuvre

Ce chantier est réalisé pour le Centre Hospitalier de Beauvais avec le Syndicat inter-hospitalier de Clermont qui assure la Maîtrise d'œuvre.



Accroupis au 1er rang, à partir de la gauche : Andrey Denev, Ali Ceyhan. 2ème rang à partir de la gauche : Jean-Louis Gorlier, Allal El Masaoudi, Marc Mory, Khalid El Adli, Erol Ceyhan, Mehmet Ceyhan, François Durand. 3ème rang à partir de la gauche : David Tallon, Serge Couffi, Jamal El Masaoudi, Mustafa Askar, Hassan Mehlil, Fabrice Gabet.

Le gros œuvre de la première phase de l'opération est achevé depuis novembre 2007.

NFC construit un bâtiment sur 3 niveaux enterrés, au pied d'une galerie existante qui permet de faire communiquer deux services de l'hôpital entre eux. Cette liaison ne pouvant pas être interrompue par les travaux, la galerie est confortée pour permettre de travailler sans risque en sous-œuvre de 8.00 m.

La solution technique, étudiée avec le BET Sabe, consiste à forer des micro-pieux de 180 mm de diamètre et de 12 m de profondeur. Ces micro-pieux sont destinés à reprendre d'une part des consoles de soutien sur la longueur de la galerie et d'autre part à réaliser une paroi berlinoise sur le reste de la périmètre du chantier, berlinoise constituée de micro-pieux rapprochés et de liernes métalliques.

Les fondations spéciales sont confiées à La Garonnaise de Forage (ayant déjà réalisé pour NFC les fondations de la Maison Suger de Franconville). ■



Marc Mory, Chef de chantier, raconte :

"je suis fier de ce chantier, mais le bâtiment est enterré et je ne le vois plus ! La technique de construction était très précise et nous devions être vigilants à 200 %. Le danger, c'était la mise à nu des fondations de la galerie d'accès aux urgences qui continuaient à fonctionner. D'où les micro-pieux et des témoins à l'intérieur, vérifiés chaque jour pendant les travaux. Tout s'est très bien passé. Nous avons été aidés par une bonne entente avec le service technique de l'hôpital qui a suivi toutes les étapes du chantier et donné son accord à chacune d'elles".

Les différentes phases du chantier

1. Forage des pieux de 180 mm de diamètre et 12m de profondeur. Ces pieux sont jumelés 2 à 2 pour reprendre le porte à faux des consoles.
2. Réalisation des terrassements généraux.
3. Réalisation de la paroi berlinoise : pieux et liernes métalliques sur le périmètre de la fouille dans les zones où le talutage est impossible.
4. Soutien de la galerie par les consoles (pieux en premier plan en traction, pieux arrières en compression). Ces consoles peuvent reprendre 100 tonnes.
5. Réalisation des fondations au fond de la fouille protégée par les parois berlinoises.
6. Déchargement des éléments prémurs pour réalisation des voiles contre terre.
7. Pose des prémurs (éléments préfabriqués précoffrés) de type Rector, maintenus par des étais tirant-poussant.
8. Réalisation du plancher coulé sur prédalles.


1


2


5


3


4


7

Un coffrage de plancher performant

Le système de coffrage de dalle GRIDFLEX est composé de "panneaux-grilles" modulaires reposant sur des étais de type standard équipés de têtes adaptées. Les compensations latérales et longitudinales sont basées sur le principe simple du "tiroir", apportant une grande modularité.



Deux compagnons mettent en place le coffrage, en toute sécurité.

Le coffrage Gridflex est le mieux adapté à des pièces bien tramées, sans formes biseautées ou courbes. L'ossature légère en aluminium est facilement mise en œuvre avec sécurité, depuis le plancher inférieur, à l'aide d'une perche ou d'un étai. La mise en place de ce coffrage entièrement manu-portable soulage l'utilisation de la grue et apporte un rendement élevé avec une équipe pouvant être réduite à deux compagnons. Le maillage rapproché des "grilles" permet l'utilisation d'un contre-plaqué ou d'un isolant Fibrastyrène d'épaisseur courante.

Ce type de coffrage allie la simplicité des coffrages à panneaux modulaires à l'avantage de la peau de coffrage "traditionnelle", donnant un meilleur aspect à la sous-face des planchers. Ce système a été utilisé avec succès sur plusieurs chantiers en Picardie. ■

Résidence Ellice à Valenciennes (59)

Nouveau matériel et sécurité



Le garde-corps grillagé assure la protection pendant toute la montée de la maçonnerie.

NFC vient de réaliser un investissement important pour exécuter les maçonneries de façade en toute sécurité.

Fabriqué par Kernst, ce nouveau matériel remplace avantageusement l'ancien Secupav. Il est manu-portable et rapide à monter. Une fois en place, le garde corps grillagé, facilement ajustable en hauteur, assure une protection sans faille pendant toute la montée de la maçonnerie. Ce système, idéal pour la maçonnerie de parpaings, convient aussi bien, après adaptation mineure, à la maçonnerie de briques. Un bilan sur ses avantages et ses inconvénients sera fait à l'issue d'un premier chantier test, la Résidence Ellice à Valenciennes. ■



Directeur de la publication :
Jean-Marie Gonsolin
Photographies : NFC / JC Hecquet
Conception et coordination :
Agence quel progrès !
03 20 63 82 30
Réalisation graphique, mise en page et impression :
Bertrand Lohse - Agence LA
03 20 72 77 97
N° ISSN : en cours.

Campus de la Cessoie
2, rue Simon Vollant - BP 80027
59831 Lambersart Cedex
Téléphone : 03 20 17 61 00
Site internet : www.nfc.fr



Pour la fabrication du papier, les fibres de bois utilisées sont issues de fôrets exploitées à long terme et sont blanchies sans chlore.

En commun

Bienvenue

Avelino PINHAL,
37 ans, Coffreur Bancheur

Behxhet BERISHA,
25 ans, Maçon

Manuel SEQUEIRA,
27 ans, Chef d'Equipe

Mahenna AFNOUK,
52 ans, Maçon Boiseur

Claude ASSELIE,
27 ans, Coffreur Bancheur

Pascal BLAISE,
47 ans, Maçon Cimentier

Fethi MSATRIA,
38 ans, Coffreur Ferrailleur

Samuel ROLLEZ,
28 ans, Ouvrier Exécution

Louis LUBRET,
26 ans, Conducteur de Travaux

Valéry Georges AGBA DOUMA,
37 ans, Conducteur de Travaux

Eric VERHULST,
43 ans, Responsable du Développement Nord/Pas-de-Calais

Samir BENFERAHT,
33 ans, Chef d'Equipe

Sabrina LEMAIRE,
22 ans, Secrétaire

Sandrine Gimenez
37 ans, Maçonne

Au revoir

Nerzat KILIC, Maçon
Damien VERMEULEN, Electromécanicien
Seydou SOUMARE, Coffreur
Mathieu DELPLANQUE, Chef d'Equipe
Yan LEBRUN, Assistant Chef de Chantier
Guillaume CONSTANT, Chef de Chantier
Elrick De VREESE, Boiseur
Mohamed SAADA, Maçon
Hamid EL FAHSI, Ferrailleur
Mickaël CARON, Coffreur Bancheur

Bonne retraite

Antonio Bernardino
DOS SANTOS

Où est la relève ?

Compagnon boiseur, Stanislas Laszczynski va bientôt quitter NFC pour prendre sa retraite après 33 ans de présence… et 22 ans d'engagement syndical comme délégué du personnel et du Comité d'Entreprise (CE).

"C'est une histoire de famille", déclare-il. "Mon père était délégué pour la défense des salariés à la mine. Quand je suis arrivé chez NFC, comme chef d 'équipe, il n'y avait pas de délégué du personnel et j'ai postulé. Maintenant on n'en trouve plus… On a laissé vieillir les délégués et dans le collège ouvrier il n'y a qu'un seul jeune suppléant. C'est dommage. Peut-être qu'on pense que ce pourrait être une barrière à la promotion. Mais c'est à démontrer. J'ai préféré rester ouvrier.

Un délégué du personnel s'occupe des problèmes personnels. Il ne faut pas croire que c'est toujours l'ouvrier qui a raison et le patron qui a tort. Dans les conflits entre ouvrier et chef, le délégué a un rôle de conciliateur, sans forcément donner raison à l'un ou à l'autre. L'important est que le travail continue. Je n'ai connu qu'une grève pour le problème des grands déplacements. Nous avons pu arriver à en discuter avec la direction.

Le délégué du personnel s'occupe aussi de la sécurité, qui est en pointe chez NFC, et fait comprendre son importance aux ouvriers négligents. Il se fait aider aussi par la hiérarchie pour faire passer les messages.

En ce qui concerne le CE, les questions sont plus générales, loisirs, chèques-cadeau… Je préfère le rôle de délégué du personnel où on est près de l'ouvrier mais où on doit aussi être juste à la fois envers lui et envers le patron".







Pour mieux connaître NFC



Pour prendre pied immédiatement dans l'entreprise, le séminaire d'intégration est un moment important auquel tous les responsables participent. Lors de cette dernière rencontre, de gauche à droite : Michel Thevenin, Jean-Marie Gonsolin, Franck De Boeck, Pierre Dujardin, Jean-Pierre Chomette, Pascal Quaillet, Farid Errachidi, Louis Lubret, Jérome Poulet, Benjamin Waymel, Valéry Agba Douma, (Caché) Daniel Guerrier, Sabrina Lemaire, Karine Tristram, Denis Dufossé, Séverine Delannoy.

Depuis décembre 2007, tout nouvel arrivant dans l'entreprise reçoit un livret d'accueil rassemblant les principales informations concernant NFC : numéros de téléphone, représentants du personnel, en passant par les formalités sur les congés. Les réponses à toutes les questions que l'on se pose en intégrant la société sont regroupées.
Ce livret est simple, évolutif, aussi complet que possible. Il peut répondre à la question :
"dis papa, où est-ce que tu travailles, c'est comment ton entreprise ?"

Toutes les suggestions sont bienvenues ■

Impliqués dans le succès

Un accord d'intéressement est conclu le 22 juin 2007 au sein de l'entreprise afin d'encourager et de récompenser les efforts déployés collectivement.

C'est un outil de motivation supplémentaire qui peut, en fonction des résultats, constituer un complément de rémunération significatif. Le montant de la prime d'intéressement est aléatoire et variable. Il est conditionné par le niveau de performance exprimé en pourcentage de la production. Sur les cinq dernières années, si l'accord d'intéressement avait été appliqué, les résultats de l'entreprise auraient permis de distribuer quatre fois sur cinq un intéressement.
Plus la performance est élevée, plus l'intéressement est important. Sa masse globale est distribuée par salarié au prorata des salaires, avec un minimum et un maximum exprimés en pourcentage du plafond mensuel de la sécurité sociale.

À six mois du but !...

Pour l'année 2007, il faut attendre la sortie du bilan comptable pour savoir si le niveau minimum pour avoir un intéressement est atteint. Il faut que le résultat net comptable de l'année 2007 représente au moins 2,5% du montant de la production.
Aujourd'hui, une première donnée est favorable, le haut niveau de production, plus de 60 millions d'euros. Si le résultat est bon, ce qui sera connu en juin 2008, alors peut-être que… ■

Demain

La route : un risque pour l'entreprise



Un parc de voitures neuves NFC pour la sécurité des salariés sur le parking du CHR d'Amiens.

*La route est la seconde cause d'accidents mortels du travail.
Dans le BTP, en 2005, on déplore 2 075 accidents de mission, avec arrêt, dont 17 accidents mortels (+ 6% en 3 ans) et 5 368 accidents de trajet, avec arrêt, dont 39 accidents mortels (- 20% en 3 ans).*

Neuf accidents sur dix pourraient être évités avec un changement de comportement au volant. Dans le cadre de l'opération PACTE BTP, une sensibilisation de 2 heures sera effectuée auprès de nos salariés, autour d'un outil interactif qui raconte l'histoire d'une entreprise et de ses salariés ayant été confrontés à des accidents routiers, rappelle plusieurs règles de sécurité à respecter et interroge les participants sur leurs connaissances des risques encourus. ■

Facteurs d'accidents

- Consommation d'alcool (1 accident sur 3)
- Dépassement des limitations de vitesse (1 accident sur 2)
- Téléphone (le risque d'accident est 4.9 fois plus élevé avec le téléphone à la main et 3.8 fois plus élevé avec un kit "main-libre" que sans usage du téléphone au volant)*
- Fatigue et somnolence au volant (il faut au moins une pause toutes les 2 heures).

** Interdiction de téléphoner en conduisant (règlement intérieur NFC, article 5), ce qui signifie aussi que le kit main libre est interdit.*

Qui va lentement va loin !

À 130 km/h, il faut pour s'arrêter :
- 145 mètres sur une route sèche,
- 220 mètres sur une route mouillée.

On gagne seulement une minute en roulant à 100 km/h au lieu de 90 km/h sur une distance de 15 km.
Sur 100 km, le temps gagné est de 6 minutes.

La progression se poursuit

Pour la deuxième année consécutive, la production totale de NFC (part propre et part sous-traitée), va connaître une progression de l'ordre de 30%.

La production économique de l'exercice 2007 devrait dépasser les 60 millions d'euros. Chaque région contribue de façon presque identique à l'accroissement du niveau d'activité. L'agence Nord poursuit son développement sur la partie Est de la région tout en recentrant une part de sa production sur la métropole lilloise. L'agence Picardie-Ile de France étend son emprise au Nord et à l'Est de Paris. Les deux segments de marché majeurs restent d'une part le secteur hospitalier et d'autre part celui de l'enseignement. Le secteur de la promotion privée, compte tenu du dynamisme du marché immobilier, enregistre une progression significative. ■